Image not found or type unknown

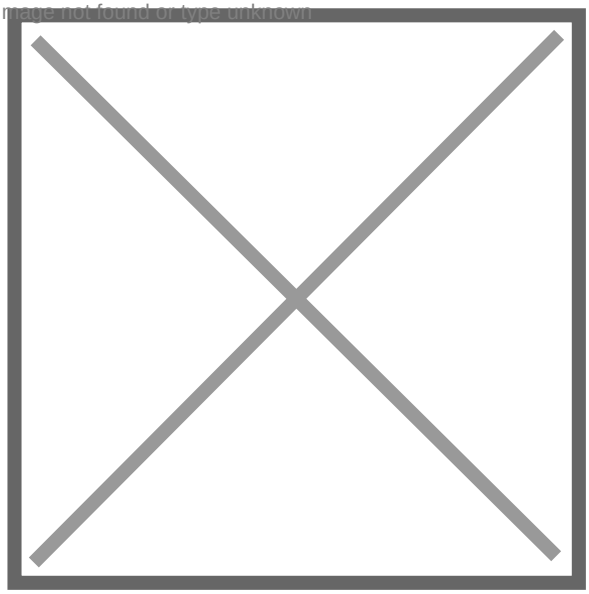

Aux sujet de la carte de séjour qu'el droit a t'il

Par **kahina**, le **03/10/2009** à **03:48**

Bonjour, je suis marié depuis 3ans mais il et en france depuis 1ans et demi il et venue par le regroupement familial il travail en cdi je pensse qu'il a beaucoups de chance car en plus il a u une résidence de 10 ans mais depuis qu'il a sa résidence il et devenu prétentieu, je ne me sans pas épanoui par le mariage, je ne sais pas si il m'aime, car il ne me le montre pas esqu'il sais marié pour les papiers ou par amour, je lui et posé la question il dit oui sa sur il me dira pas non, j'aime mon mari énormément il a u du mal a avoir son visa il avais u 9 rejet par le consulat de france, on et passé par un visa espagnole,bref je pensse qu'il attend 3 ans de vie comune ou les 5 ans pour demander la nationalité francaise, je ne veux pas me faire avoir si il me quitte je voudrait qu'il retourne en algérie, qu'il et aucun droit qu'on lui retir sa résidence, sais sa qui me fait peur, j'ai besoin de votre aide merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés